

Prêles

Un cercle qui s'ouvre, une mémoire qui se construit



Le conseil s'est réjoui de voir l'assemblée accepter d'ouvrir son cercle jusqu'ici fermé.

Un souffle de renouveau a traversé la Bourgeoisie de Prêles dimanche 4 mai 2025. Dans la salle du bâtiment administratif bourgeois, 22 ayants droit se sont réunis autour d'un ordre du jour apparemment classique, mais qui allait pourtant marquer un tournant historique: l'ouverture du droit de bourgeoisie à de nouveaux profils, jusque-là exclus.

«C'est un moment important, symboliquement fort», souligne Sidonie Giauque, administratrice des finances et secrétaire. L'assemblée a en effet validé — à une large majorité — l'idée d'élargir le cercle des bourgeois à des habitantes et habitants de Prêles qui, sans y être nés ni porter un patronyme bourgeois, s'y sont installés, y vivent, y œuvrent, et souhaitent s'y enraciner plus encore.

Un vote à bulletin secret a scellé la décision: 18 oui, 2 non, 2 abstentions. Derrière ces chiffres sobres se cache un débat de fond mené avec rigueur, calme et sens des responsabilités. Le Conseil bourgeois, à l'unanimité, a rappelé le contexte: les bourgeoisies sont aujourd'hui à un carrefour. Les conditions de vie ont évolué, les liens au territoire ne sont plus les mêmes que dans les siècles passés, où l'on naissait, vivait et mourait dans un même village. Fermer les portes reviendrait à laisser les structures mourir à petit feu. «Il s'agit de rester vivants, d'évoluer sans renier nos racines», a résumé Vincent Giauque, le président du Conseil, droit dans sa vision.

Parmi les plus jeunes de l'assemblée, Anthony a apporté un éclairage rafraîchissant. «On ne pense plus la bourgeoisie aujourd'hui comme autrefois. Elle ne peut pas être qu'un héritage, elle doit aussi devenir un partage. Nous avons une occasion unique de transmettre des valeurs à des personnes qui en font déjà partie, de fait, par leur engagement dans la vie du village.»

L'acceptation de ce principe ne signifie pas une ouverture sans cadre. Les admissions se

feront toujours sur présentation du Conseil, après un examen attentif. Il ne s'agit pas de transformer la bourgeoisie en club social, mais de lui redonner sa vocation de communauté vivante. «Ce sont des individus qui ont manifesté leur intérêt, qui s'impliquent dans le tissu local. Ce n'est pas une faveur, c'est une reconnaissance», a précisé un membre du Conseil.

Ce vote ouvre une nouvelle ère. Il acte une vision plus inclusive, sans renier la mémoire, ni les spécificités d'une bourgeoisie ancrée dans l'histoire locale. Un paradoxe apparent, mais fécond: construire l'avenir à partir des racines, et non en les sacralisant.

Autre point fort de cette assemblée: les comptes 2024. Et là aussi, c'est une situation peu ordinaire qui a été exposée. Grâce à la vente de deux terrains — dont celui des Épinettes et une parcelle au Camping — la bourgeoisie affiche un résultat extraordinaire: 1'148'000 francs de revenus. Une bouffée d'oxygène bien accueillie. Mais pas de triomphalisme pour autant.

Sidonie Giauque, qui a présenté les chiffres, a mis un bémol immédiat. «Ce résultat ne se reproduira pas chaque année. Nous ne pouvons pas vendre des terrains tous les ans. Il faut considérer cet excédent comme une chance, et le gérer avec discernement.» Car si les charges restent équilibrées, avec une répartition claire (51 % pour les biens, services et autres charges d'exploitation), la vigilance est de mise.

Au 31 décembre 2024, la bourgeoisie disposait de plus de 7 millions d'actifs. Une assise solide, donc, mais qui appelle à la responsabilité. Le Conseil ne prévoit pas de dépenses inconsidérées, mais envisage de poursuivre certains travaux, de renforcer le soutien à la

culture et au patrimoine local, et de conserver une marge de sécurité en cas d'imprévus.

L'ambiance de cette assemblée printanière n'était ni figée ni tendue. Elle a su allier sérieux et ouverture, tradition et adaptation. Les échanges ont été sereins, les décisions nettes, les enjeux bien compris. Et si la météo extérieure hésitait entre fraîcheur et éclaircies, à l'intérieur, l'air était au dialogue et à la transmission.

À l'issue de l'assemblée, les participantes et participants ont été conviés à la Métairie de Prêles, aux Prés-d'Orvin, pour un repas partagé. Une manière chaleureuse de clore une matinée qui ne restera pas anodine dans l'histoire locale.

À Prêles, tout porte encore traces d'un passé agricole, forestier, rigoureux. Mais ce dimanche, ce sont les esprits qui se sont ouverts un peu plus. Et dans les gestes simples du repas partagé comme dans les bulletins déposés dans l'urne, c'est une petite révolution paisible qui s'est discrètement dessinée.

Céline

CIP Tramelan

Les trésors cachés des manuscrits enluminés



Nathalie Roman est chargée de cours à l'Université de Lausanne. Dans le cadre du cycle «le savoir se livre» organisé par la commune de Tramelan, la Société Jurassienne d'Émulation et le CIP, elle propose une conférence qui plonge le public dans le monde fascinant des livres enluminés du Moyen Âge. L'événement aura lieu le **mercredi 14 mai 2025 au CIP à Tramelan**.

Cette conférence explore les manuscrits médiévaux, véritables trésors d'art et d'histoire. Nathalie Roman invite le public à un voyage dans l'univers des manuscrits liturgiques, dévotionnels, historiques ou de littérature courtoise, pour en comprendre les usages et les subtilités de leur décor.

Elle décrira comment ces ouvrages d'exception étaient fabriqués, depuis le traitement du parchemin jusqu'à la création du codex, révélant tout le savoir-faire artisanal et la complexité de leur réalisation. Une attention particulière sera portée au travail des enlumineurs. Qu'ils œuvrent dans un scriptorium monastique ou un atelier urbain, ces artistes ont peint des miniatures éblouissantes. La conférence détaillera leurs techniques, leurs styles et l'organisation de leur travail, mettant en lumière leur incroyable créativité. cp